



PROVINCE DE QUÉBEC  
RÉGIE INTERMUNICIPALE  
DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

## SÉANCE ORDINAIRE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord, tenue le 8 décembre 2016 à 15 h, à l'Hôtel de région situé au 161, rue de la Gare, Saint-Jérôme.

### PRÉSENCES :

Monsieur Stéphane Maher, maire de la Ville de Saint-Jérôme  
Monsieur Germain Richer, maire de la Ville de Prévost  
Madame Louise Gallant, mairesse de la Municipalité de Sainte-Sophie

Sont également présents :

Monsieur Yvan Patenaude, secrétaire de la Régie  
Monsieur Matthieu Ledoux, trésorier de la Régie  
Monsieur Éric Grignon, directeur de l'aréna régional  
Monsieur Martin Lavoie, directeur

2016-12-08/785

ITEM 1

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 2016**

---

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU QUE la présente séance soit et est ouverte à 15 h 11.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2016-12-08/786

ITEM 2

### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 8 DÉCEMBRE 2016**

---

Il est proposé par madame Louise Gallant que l'ordre du jour soit adopté en modifiant l'item 6) de cette façon :

- a) Nomination du secrétaire
- b) Horaire du patin libre

ET IL EST RÉSOLU QUE :

L'ordre du jour de la présente séance soit ainsi adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2016-12-08/787

ITEM 3

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU  
23 NOVEMBRE 2016**

---

Il est proposé par monsieur Germain Richer

**ET RÉSOLU :**

**QUE** le procès-verbal de la séance régulière du conseil tenue le 23 novembre 2016 soit approuvé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2016-12-08/788

ITEM 5

**ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES DU 17 AU  
30 NOVEMBRE 2016**

---

ATTENDU QUE le trésorier a déposé le registre des chèques pour la période du 17 au 30 novembre 2016 ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Germain Richer

**ET RÉSOLU :**

**QUE** le conseil de la Régie adopte le registre des chèques et les prélèvements automatiques pour la période du 17 au 30 novembre 2016 :

Folio 832329 :

- chèques portant les numéros 590 à 612 inclusivement représentant un montant de 43 533.00 \$
- prélèvements automatiques pour les dépenses effectuées auprès de différents fournisseurs représentant un montant de 2 954.48\$;
- prélèvements automatiques pour les salaires versés représentant un montant de 25 428.95 \$.

**QUE** le conseil de la Régie autorise le paiement des dépenses pour lequel ces chèques et prélèvements ont été émis;

**QUE** le président et le trésorier certifie par la présente que la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord dispose des crédits budgétaires nécessaires aux activités financières et d'investissement de la Régie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2016-12-08/789

ITEM 5

**CONFIRMATION D'EMBAUCHE DE MONSIEUR STEVE OUELLETTE, CHEF  
D'ÉQUIPE**

---

ATTENDU QUE monsieur Steve Ouellette fut embauché à titre de chef d'équipe en date du 7 décembre 2015;

ATTENDU QUE sa période de probation de six (6) mois a été prolongée jusqu'au 7 décembre 2016 afin de couvrir le début des opérations régulières de l'aréna;

ATTENDU le rapport d'évaluation de monsieur Éric Grignon daté du 2 décembre 2016;

ATTENDU la recommandation de monsieur Éric Grignon, de confirmer l'embauche de monsieur Steve Ouellette à titre de chef d'équipe de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord en date du 8 décembre 2016;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Louise Gallant

**ET IL EST RÉSOLU :**

**QUE** la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord confirme l'embauche de monsieur Steve Ouellette à titre de chef d'équipe de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord ;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2016-12-08/790

ITEM 6

**VARIA**

---

**A) NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE**

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU que le conseil de la Régie nomme Laurent Laberge à titre de secrétaire de la *Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord* à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, en remplacement de monsieur Yvan Patenaude.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**B) HORAIRE DU PATIN LIBRE**

Monsieur Maher désire s'assurer que l'horaire du patin durant la période des fêtes sera suffisant pour répondre à la demande des citoyens des trois villes puisque les patinoires extérieures sont compromises par la température depuis quelques années. Éric Grignon informe les membres du conseil des périodes additionnelles prévues à l'horaire.

2016-12-08/791

ITEM 7

**QUESTIONS DU PUBLIC**

---

Aucune question du public.

2016-12-08/792

ITEM 8

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

Il est proposé par madame Louise Gallant.

ET IL EST RÉSOLU QUE la présente séance soit et est levée à 15 h 30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

Stéphane Maher,  
Président

---

Yvan Patenaude,  
Secrétaire